



Territoire d'Ambert



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Ambert se distingue par :

- ✓ une **relative attractivité** du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire important),
- ✓ une **moindre exposition aux aléas économiques** avec la plus faible concentration de l'emploi (seulement 13% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ une hausse plus importante du **volume d'offres d'emploi** déposées (+12%),

- ✓ un **recours supérieur à la FPC des demandeurs d'emploi**,
- ✓ un recours **supérieur à l'alternance**,
- ✓ **des besoins moindres en formations d'aide à l'insertion** (environ un stagiaire sur quatre) et **des stagiaires davantage tournés vers la recherche de certification** (près d'un stagiaire de la FPC sur trois augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire d'Ambert se distingue par :

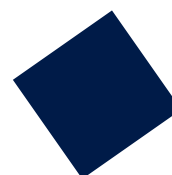
- ✓ une **population totale âgée**, avec 160 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (104 dans le Puy-de-Dôme) et un **faible taux d'activité des seniors** (49 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 57 dans le département),
- ✓ une **moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (74 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur âge (145 DE seniors pour 100 DE jeunes) et à leur niveau de qualification (deux DE sur cinq sont manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés),
- ✓ une **faible dynamique du marché du travail** qui se traduit par un recul de l'emploi salarié et une progression du volume de demandes d'emploi,

- ✓ une **structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (un salarié sur cinq) et la sur-représentation de l'emploi industriel (plus de 2 salariés ambertois sur 5) et **dans les secteurs fragiles*** (38% contre 22% dans le Puy-de-Dôme),
- ✓ une **moindre qualité de l'emploi offert**, en termes de de qualification (plus d'une offre non qualifiée sur deux),
- ✓ **des difficultés de recrutement plus importantes** avec 28 offres d'emploi durable pour 100 demandes,
- ✓ un **territoire qui forme peu ses résidents** (un jeune sur cinq en FI, deux DE sur cinq en FPC) et une **moindre attractivité de l'offre de formation initiale** (-45 points par rapport à la région) qui contribuent au **déficit important du solde migratoire des jeunes**,
- ✓ un **recul du nombre de formés** aussi bien en formation initiale (-14,2%) qu'en formation continue (-53%).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Sur le territoire d'Ambert, plus d'un emploi sur trois relève de la **sphère présentielle****. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public** qui représente près de trois emplois sur dix.

- ✓ Avec une part de 62% des élèves ou apprentis, les inscrits en **formation initiale** sont **fortement représentés** dans les domaines technico-professionnels des **services**. La proportion des **sortants de FPC** dans ces mêmes domaines est **forte** (1 stagiaire sur 3). Cette situation semble refléter davantage une abondance d'offre locale de formation dans ces spécialités que la structure de l'emploi sur le territoire.



* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



POPULATION, ACTIFS

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	160	-	104	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	-	26 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 3,9 %	-	+ 2,8 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 33,5 %	-	+ 11,9 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	7,8 %	→	7,9 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	49 %	-	57 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	74	-	140	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	0,05	↗↗	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	63 %	↘↘	58 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 2,5 %	-	- 1,8 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présenteielle (hors dom. pub.)	34 %	→	40 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	29 %	→	27 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	38 %	→	22 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	43 %	→	26 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	20 %	→	36 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	13 %	→	30 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	84 %	→	80 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire		Département		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 10%	-	+ 8%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,3	↘↘	1,5	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	145	↗↗	94	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	41 %	↗↗	41 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	39 %	↗	31 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	+ 12%	-	+ 1%	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	39 %	↗	42 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	55 %	→	38 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	28	↗↗	24	→	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

xx : situation plus favorable

xx : situation moins favorable

xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

- : non disponible

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

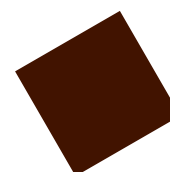
FORMATION INITIALE

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-14,2 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	87 %	↘↘	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	20 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	62 %	↗↗	51 %	↗↗	<i>Nature des besoins en formation</i>



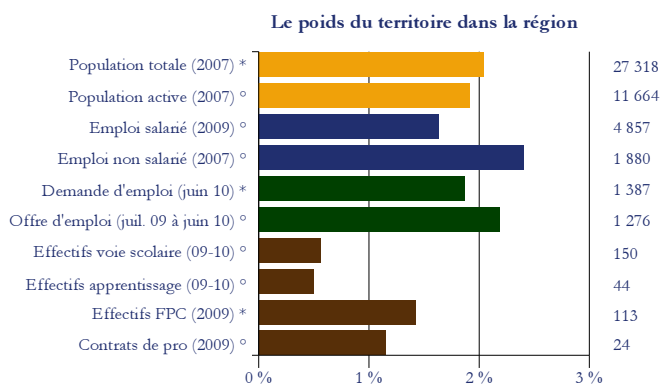
FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	-53 %	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	7,6 %	↘↘	6,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	44 %	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	33 %	↗↗	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	26 %	↘↘	55 %	→	<i>Besoins en formations d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	32 %	↗↗	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,7 %	-	2,4 %	-	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec plus de 27 300 habitants au 1^{er} janvier 2007, le territoire d'Ambert est le 13^{ème} territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 2,0% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active et pour la demande d'emploi (près de 1 400 DE soit 1,9% du total régional).



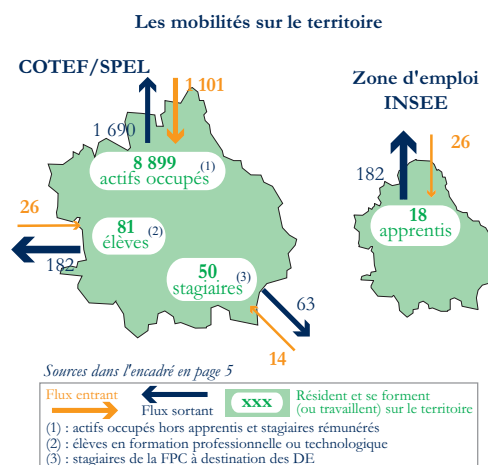
* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente, par contre, quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (moins de 4 900 salariés, 1,6% du total régional), une situation encore plus marquée pour les stagiaires en FPC (113 stagiaires, 1,4%) et en contrat de professionnalisation (24 contrats, 1,1%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (150 élèves, 0,6%) et surtout les effectifs inscrits en apprentissage (44 apprentis, 0,5%).

A l'inverse, le territoire d'Ambert excède son poids moyen pour l'offre déposée à Pôle Emploi (1 280 offres, 2,2%) et pour l'emploi non salarié (près de 1 900 personnes, 2,4%).

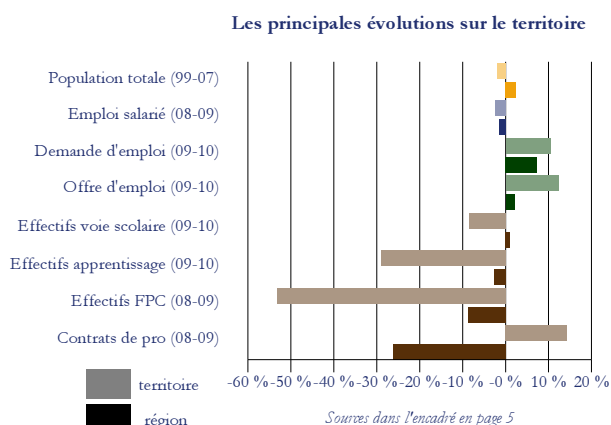
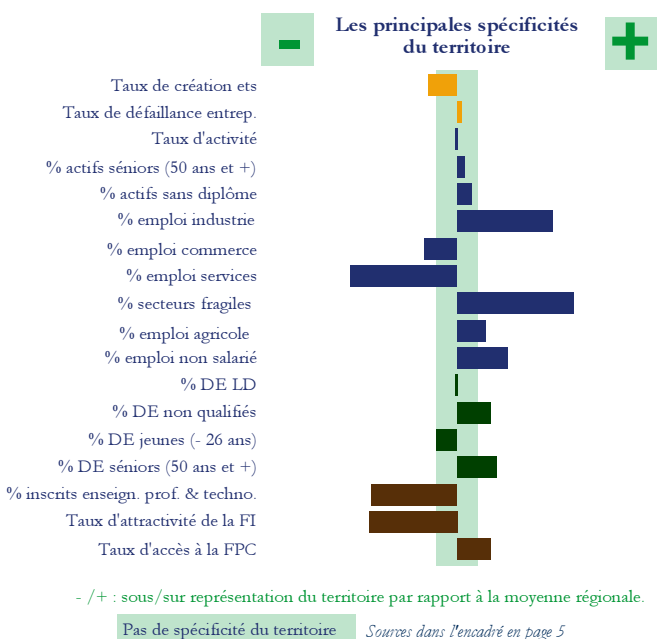
A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est un taux de création d'établissements moins élevé qu'au régional (13,1% contre 15,5%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans l'industrie (43%) et dans les secteurs

dit fragiles (38% du total contre 21% en Auvergne) au détriment de l'emploi dans les services (20%) et le commerce (24%). Autre spécificité locale, l'emploi non salarié (18,8% du total) et l'emploi agricole (7%) sont particulièrement représentés dans le territoire (respectivement 14,5% et 6,1% en région). Le système éducatif local se caractérise par une part plus faible de l'enseignement professionnel et technologique en FI (40% des inscrits, 62% en région), sa moindre attractivité (87% *versus* 132%) et un meilleur accès des DE à la formation (7,6% contre 6,7% en région). L'examen des indicateurs fait émerger la part des DE seniors et celle des DE non qualifiés comme éléments de fragilité spécifique des actifs ambertois.



L'analyse des **mobilités géographiques** montre des flux systématiquement déficitaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, notamment en direction de Clermont-Ferrand.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan plus négatif que celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables en ce qui concerne la population totale, l'emploi salarié, la demande d'emploi, les effectifs en formation initiale et en formation professionnelle continue. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'offre d'emploi ou la signature des contrats de professionnalisation.



SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Taux de rotation des entreprises : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1^{er} janvier, divisé par 2.

Sphère présentielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux d'accès à la FPC : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source INSEE TDB social, BDSL

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

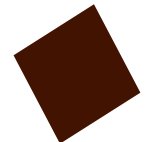
Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

